

Talents

LA REVUE DE GRAND CHÂTELLERAULT

UN TERRITOIRE
AU PLURIEL



Angles-sur-l'Anglin | Antran | Archigny | Aailles-en-Châtellerault | Bellefonds
Bonneuil-Matours | Buxeuil | Cenon-sur-Vienne | Cernay | Châtellerault | Chenevelles
Colombiers | Coussay-les-Bois | Dangé-Saint-Romain | Doussay | Ingrandes-sur-Vienne
Leigné-les-Bois | Leigné-sur-Usseau | Lençloître | Lésigny-sur-Creuse | Leugny | Mairé
Mondion | Monthoiron | Naintré | Orches | Les Ormes | Ouzilly | Oyré | Pleumartin
Port-de-Piles | La Roche-Posay | Saint-Christophe | Saint-Genest-d'Ambière
Saint-Gervais-les-Trois-Clochers | Saint-Rémy-sur-Creuse | Savigny-sous-Faye
Scorbé-Clairvaux | Senillé Saint-Sauveur | Sérigny | Sossay | Thuré | Usseau
Vaux-sur-Vienne | Vellèches | Vicq-sur-Gartempe | Vouneuil-sur-Vienne

GRAND
CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

grand-chatellerault.fr

BROYAGE DE DÉCHETS VERTS

	9 ^h - 12 ^h	14 ^h - 17 ^h
SAMEDI 20 AVRIL	Bonneuil-Matours	La Massonne
SAMEDI 11 MAI	La Massonne	Bonneuil-Matours
VENDREDI 31 MAI	Bonneuil-Matours	La Massonne
MERCREDI 19 JUIN	La Massonne	Naintré



C'EST L'HEURE D'ACHETER UN COMPOSTEUR

Qu'on se le dise : le composteur a tout bon ! Il réduit les biodéchets, fournit un amendement naturel de qualité plébiscité par les jardiniers, allège la facture de traitement des déchets, épargne les virées déchets verts à la déchèterie...

Grand Châtelleraut incite les foyers à s'équiper en leur permettant d'acquérir un composteur à petit prix : 15 euros pour le composteur en version plastique, 20 euros pour la version bois.

LE SAVIEZ-VOUS ?
1/3
du contenu de nos poubelles est transformable en compost



Voici le calendrier de rendez-vous pour vous équiper de votre futur composteur.

Châtelleraut, au centre technique municipal, 208 rue d'Antran : vendredi 19 avril et mercredi 12 juin de 9^h à 13^h30.

Dangé-Saint-Romain, salle Jules Ferry (derrière la poste) : jeudi 6 juin de 9^h à 13^h.

Réservation obligatoire

0 800 835 821

Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 8^h à 12^h et de 13^h30 à 17^h30

(numéro gratuit depuis un poste fixe).

Un justificatif de domicile sera demandé lors du retrait.

Plus d'infos : www.par-ici-les-bons-gestes.fr

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2019, toutes les communes de Grand Châtelleraut ont les mêmes consignes : tous les emballages sont à déposer dans le sac jaune. Le verre, le papier et les textiles se déposent pour recyclage dans les contenaires dédiés.

BIO-INVASION : UN DÉFI POUR TOUS

Le printemps venu, les piégeurs affûtent leurs armes. Les principaux ennemis ? La chenille processionnaire et le frelon asiatique. La lutte, pour être efficace, doit être collective. Tous les moyens sont bons pour freiner la prolifération de ces espèces nuisibles. Talents passe en revue les stratégies préventives et curatives.

LE PHÉNOMÈNE EXPONENTIEL DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires sont des insectes velus qui se déplacent à la queue-leu-leu, d'où leur nom. Leurs poils, ultra-urticants et très volatils, provoquent de graves réactions chez l'homme et l'animal. Leur prolifération affaiblit les arbres. Des écopièges - sortes de colliers posés sur les troncs - permettent de récupérer les indésirables dans un sac rempli de terre. C'est l'un des procédés employés par de nombreuses communes. Supprimer manuellement un cocon peut s'avérer dangereux : il faut s'équiper d'une combinaison et d'un masque, ébouillanter au préalable le cocon pour que les poils ne volent pas et enfin l'incinérer. L'été, les papillons mâles peuvent être capturés grâce à un piège à phéromones. Sinon, des traitements biologiques peuvent être effectués par pulvérisation sur les arbres infectés.



PAS DE QUARTIER POUR LES FRELONS ASIATIQUES

Ennemi public n°1 des abeilles, sans prédateur naturel, le frelon asiatique est un danger. Sa piqûre est douloureuse et potentiellement allergène. Tenter de se débarrasser d'un nid soi-même est fortement déconseillé : mieux vaut laisser agir un expert. Le piégeage est en revanche à la portée de tous et les expériences menées par les apiculteurs démontrent l'efficacité de ceux réalisés façon bouteille renversée. Les pièges sont particulièrement performants au début du printemps, lorsque les futures fondatrices sont de sortie. Chaque individu capturé évite l'installation d'un nouveau nid de frelons asiatiques. Passé début mai, il faut retirer les pièges pour ne pas attraper les espèces autochtones.



À Grand Châtelleraut, deux associations se mobilisent pour protéger les abeilles, initier à l'apiculture et lutter contre les frelons asiatiques. Elles sont hébergées à Châtelleraut, 1 avenue Honoré de Balzac.

■ **La Maison de l'Abeille et de la Nature.** Grand Châtelleraut s'est associé avec l'association pour organiser une campagne d'information sur le piégeage du frelon asiatique et distribuer des pièges à installer dans les jardins dès la fin de l'hiver.

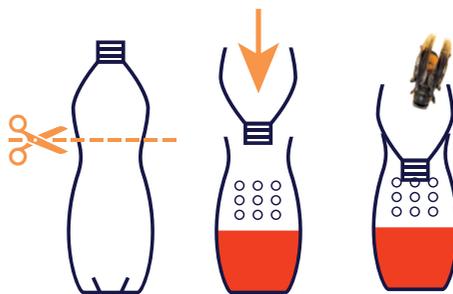
Plus généralement, l'association forme à l'apiculture deux jeudis après-midi par mois dans son rucher-école. Elle sensibilise au piégeage des frelons asiatiques sur les marchés de Grand Châtelleraut : mardi 26 mars à Scorbé-Clairvaux, vendredi 29 mars à Senillé-Saint-Sauveur, samedi 30 mars à La Roche-Posay, dimanche 31 mars à Pleumartin. Elle organise une journée portes-ouvertes dimanche 19 mai de 11^h à 17^h.

Contact : 07 68 38 36 48.

■ **Les apiculteurs de Grand Châtelleraut** donnent des cours pratiques d'apiculture le vendredi après-midi de 15h à 17h. L'association gère des ruches dans des plusieurs espaces publics à Châtelleraut et à Antran. Elle a réalisé une exposition sur les frelons asiatiques.

Contact : 06 10 04 56 83

PLUSIEURS TYPES DE PIÈGES EXISTENT



- 1 Couper au tiers supérieur une bouteille en plastique.
- 2 Placer la partie supérieure à l'envers pour faire un entonnoir et percer de petits trous afin de permettre aux insectes non ciblés de s'échapper.
- 3 Verser un mélange de bière, de vin blanc qui repousse les abeilles et un trait de sirop de fruits rouges.
- 4 Suspendre ce piège à un arbre, à un balcon, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 ou 2 mètres et le tour est joué.



ou plus simplement vous pouvez verser l'appât (2 centimètres de bière et une cuillère à soupe de sirop de fruits rouges) dans une bouteille et la refermer avec un bouchon spécifique dit "de piégeage" fournie gratuitement par La Maison de l'abeille.

TOUJOURS PLUS DE COMMUNES CONNECTÉES

La montée en débit se poursuit sur le territoire grâce aux efforts conjugués du Département de la Vienne et de Grand Châtelleraut. En 2019, sept nouvelles communes bénéficieront de cette technologie permettant d'améliorer très sensiblement la réactivité des connections internet (voir calendrier ci-dessous). Dangé-Saint-Romain sera raccordé à la fibre à l'horizon 2021, c'est à dire à l'issue des études et travaux qui seront entrepris en fin d'année. En parallèle, l'opérateur Orange installe la fibre en 2019 sur les communes de Senillé Saint-Sauveur et de Naintré. À Thuré, la phase d'étude est enclenchée.

Avril : Saint-Genest d'Ambière, Saint-Christophe, Saint-Rémy-sur-Creuse, Sossay

Octobre : Savigny-sous-Faye / Novembre : Antran / Décembre : Chenevelle

Actualité	pages 4 - 5
Économie	pages 6 - 7
Commerce	page 8
Dossier	pages 9 - 13
L'AGGLO ? KÉZACO	
Cadre de vie	page 14
Transports	page 15
Sport	pages 16 - 17
Jeunesse	page 18
Culture	page 19

1 8 1 9

LA MANÜ
2019
GRAND CHÂTELLERAULT

**TOUS
À LA MANU
POUR SES
200 ANS**

**15 GRANDS
RENDEZ-VOUS
TOUTE L'ANNÉE**

**Vous souhaitez participer, rendez-vous sur :
lamanu2019.grand-chatelleraut.fr**

ÉDITO



Réouverture des "Jardins du cœur", ancien Biosolidaire, gérés par les Restos du Cœur au profit de ses bénéficiaires

GRAND CHÂTELLERAULT A LE CŒUR VERT

Voulue par le législateur en 2015 pour instaurer une certaine cohérence entre le bassin de vie et le bassin géographique, la réforme qui a élargi l'agglomération a fait couler beaucoup d'encre et susciter des réticences.

Pourtant, elle sait marcher sur ses deux pieds, l'un urbain à Châtelleraut et l'autre rural. Le bicentenaire de la Manu sera l'occasion de rappeler les liens qui unissaient l'industrie châtelleraudaise aux ruraux, dont beaucoup traversaient la campagne à vélo pour y travailler !

Consciente que pour ne pas tituber, il faut marcher droit, l'agglomération porte une attention particulière aux préoccupations de ses communes.

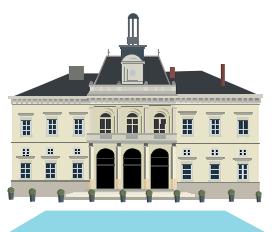
Grand Châtelleraut a instauré les fonds de concours pour donner un coup de pouce décisif aux projets des petites communes qui ont du mal à boucler leur financement : ici 30295 euros pour la reconversion de la poste en biscuiterie à Vicq-sur-Gartempe, là 200000 euros pour l'aménagement de la place de Pleumartin ou la passerelle de Dangé. Ces travaux paraissent limités, mais nous, nous savons qu'ils sont essentiels. Au total 1,8 millions d'euros injectés par Grand Châtelleraut, alors même que ce n'est pas dans ses compétences obligatoires.

Le projet de territoire, coconstruit par l'Agglomération et ses 47 communes, fixe les orientations du territoire ces prochaines années dans différents secteurs (santé, économie, numérique...) et a d'ailleurs été voté à l'unanimité au conseil communautaire du 11 février dernier.

Les ressources budgétaires des structures intercommunales proviennent majoritairement des impôts payés par les entreprises sur leurs territoires. L'agrandissement de l'agglomération permet d'absorber le choc en cas de fermeture d'usines, en répartissant les coûts via la solidarité communautaire. C'est fort utile lorsqu'il s'agit de rénover des gymnases, des déchèteries dont les coûts s'élèvent vite à des centaines de milliers d'euros...

L'union dans sa diversité, pour un territoire plus attractif, plus solidaire et plus cohérent, tel est l'objet de ce nouveau magazine.

Jean-Pierre Abelin



GRAND CHÂTELLERAULT
78 boulevard Blossac - CS 90618
86106 CHÂTELLERAULT Cedex
05 49 20 30 00

La revue de la Communauté
d'Agglomération de Grand Châtelleraut
Hôtel de Communauté - CS 90618
78 boulevard Blossac - 86106 Châtelleraut cedex
Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin
Réalisation : Stéphanie Prédot, directrice
Rédactrice en chef : Marie-Julie Meyssan / Stéphanie Prédot

Rédaction : Hélène Bannier, Florence Henneresse, Marie-Julie Meyssan, Hélène de Montagnac, Patrick Sitaud.
Photos : Une : Vincent Olivier, Nicolas Mahu, IStock Photos, Grand Châtelleraut
Conception Graphisme : Florian Houdmon, p.10-11 : Laurene Bastard
Impression : Imprimerie Megatop - Naintré

CONTACTEZ-NOUS : revue.talents@grand-chatelleraut.fr

PLEUMARTIN

UNE RÉNOVATION EN BONNE PLACE



Avec les travaux de la place de l'hôtel de ville, le cœur de bourg de Pleumartin entre dans une nouvelle dynamique.

"Notre place, avec sa superbe halle du 17^e siècle, avait besoin d'être valorisée et embellie, explique Éric Bailly, maire de la commune. Le chantier qui a débuté fin novembre s'achèvera fin mai au maximum. L'espace sera sécurisé et l'accès au cœur de la place facilité. Un nouveau revêtement en béton désactivé va ainsi être installé. Ça sera un vrai plus notamment pour notre marché campagnard du dimanche matin. Ces aménagements vont contribuer à renforcer le rôle central de la halle dans l'animation de la commune."

Ce grand carré, de 100 mètres sur 100, s'apprête ainsi à accueillir une des étapes du Tour Poitou-Charentes, le 29 août prochain. Une belle manière de valoriser le cœur de vie rénové de Pleumartin.

UN TIERS DU BUDGET FINANCÉ PAR GRAND CHÂTELLERAULT

"Il y a eu un bel élan autour du projet qui a bénéficié de financement, notamment de Grand Châtellerault, ajoute le maire" Le fonds de concours de l'Agglo, a participé à hauteur de 200 000 euros sur un budget global de 600 000 euros. La part de financement communal est également de 200 000 euros, le reste étant à la charge de l'État et du Département.

SENILLÉ-SAINT-SAUVEUR

LES NOUVEAUX JARDINS DU CŒUR



Depuis début janvier à Senillé Saint-Sauveur, les Restos du Cœur ont repris le flambeau du jardin d'insertion par le maraîchage.

Un nouveau nom a été choisi : les Jardins du cœur. La reprise d'activité intervient après la dissolution de l'association Bio Solidaire consécutive à des difficultés financières.

La commune a été proactive en achetant pour 37 000 euros le terrain et les caves et en procédant à une mise aux normes. Elle a bénéficié d'une aide de 18 000 euros de Grand Châtellerault. Un bail a été signé avec les Restos du Cœur pour une mise à disposition. "Nous aurions pu laisser les choses se faire

autrement. Le terrain avait de quoi intéresser un maraîcher. Mais cette reprise fait plaisir car la commune avait la volonté de conserver l'activité d'insertion", se réjouit le maire Gérard Pérochon.

10 EMPLOIS EN INSERTION

Dix personnes en insertion ont été recrutées, ainsi qu'un responsable de site. Les maraîchers disposent d'un bel outil de travail, situé dans un petit hameau en bordure de la commune. Plus de 3 hectares de terre et huit serres sur 3 000 m². En-dessous circulent plusieurs galeries de caves qui sont d'anciennes champignonnières. Les Restos du Cœur peuvent s'en servir pour conserver la production hors gel. Des légumes bio et de saison, destinés aux bénéficiaires des Restos du Cœur, sont produits sur le site. Une journée portes ouvertes devrait être organisée dans l'année par les Restos du cœur.

LA ROCHE-POSAY

FUTURE SALLE MULTIVALENTE : C'EST PARTI !

Adopté en juin dernier par le conseil municipal de La Roche-Posay, le projet définitif de salle polyvalente est entré dans une nouvelle phase en novembre, avec la pose de la première pierre. Le site de l'ancien entrepôt logistique de L'Oréal, racheté par la ville en 2015, commence sa métamorphose dans la zone artisanale des Chaumettes. Une partie du bâtiment sera dédiée au centre technique municipal, actuellement situé en centre-ville.

Une salle polyvalente, de spectacle et de réception, occupera pour sa part un large pan de l'équipement. Elle comprendra une grande salle modulable de 630 m², dotée de 400 places avec des gradins et une salle annexe de 120 m². Au terme de ces aménagements, il restera encore de l'espace sur le site pour y implanter d'autres activités. Réalisée pour un montant de 4,5 millions d'euros, cette opération bénéficie notamment d'un soutien financier de Grand Châtellerault à hauteur de 250 000 euros via le fonds de concours.



Pose de la première pierre de la salle polyvalente en décembre 2018

CHÂTELLERAULT

BLOW EN CONCERT

Le 5 avril, le groupe électro Blow sera en concert gratuit au complexe culturel de l'Angelarde. Un passage "à la maison" qui va faire date.

Le show de Blow "à domicile" fait trépigner d'impatience nombre de fans. Car le batteur Pierre-Élie Abergel, le guitariste Jean-Etienne Maillard et le chanteur Quentin Guglielmi sont des enfants du pays. Ils ont enregistré leurs premières notes dans le studio du 4. Par la suite, le bassiste Thomas Clarice a rejoint la formation. Après une signature chez Columbia Records, Blow caresse les ailes du succès. Ils ont pointé à un festival à Los Angeles, aux Francofolies de La Rochelle, aux Transmusicales de Rennes... Envoûtante et rythmée, la musique de Blow donne le *Vertigo*, titre de leur album.



Vendredi 5 avril, 20^h30

Complexe culturel de l'Angelarde à Châtellerault.

Première partie assurée par la classe de musiques actuelles du conservatoire Clément Janequin.

Les billets, gratuits et en nombre limité, sont à retirer au théâtre Blossac. Renseignements : 05 49 23 70 60.

TERRITOIRE

ZÉRO CHÔMEUR

5 COMMUNES 100 % PARTANTES

Qui a dit que le chômage de longue durée était une fatalité ? À travers le dispositif Territoire zéro chômeur longue durée, une dizaine de territoires français tentent de démontrer que la réponse est non. Dans leur sillage, un collectif de cinq communes de Grand Châtelleraut est dans les starting-blocks pour participer à l'extension de l'expérimentation.

L'aventure de ce concept inédit de lutte contre l'exclusion a commencé en 2016 sous l'impulsion d'ATD Quart Monde. L'idée ? Orienter à la création d'activités, transformer le coût du chômage, notamment en prestations sociales, en activités socialement utiles et manquantes. Concrètement les personnes durablement privées d'emploi sont embauchées, sur la base du volontariat, au Smic en CDI, par des Entreprises à but d'emploi (EBE). À partir de leurs compétences, la structure crée des activités qui n'entrent pas en concurrence avec l'écosystème local. Parlement et Sénat ont voté la première loi d'expérimentation à l'unanimité. Qualifiée de "remarquable" par le Chef de l'État, son extension à d'autres territoires est d'actualité avant une éventuelle généralisation.

TESTER CETTE "UTOPIE RÉALISTE"

"Personne n'est inemployable. Le travail et les moyens existent." Ce constat que dresse Bruno Sulli, vice-président de Grand Châtelleraut et conseiller municipal à Naintré, est largement partagé. Depuis 2 ans, il remue ciel et terre, porté par la certitude du bien-fondé de la mesure, pour la déployer sur le territoire. Aujourd'hui, cinq communes de Grand Châtelleraut se portent candidates ensemble pour tester le dispositif. Une échelle plus pertinente que celle de l'Agglomération à ce stade de l'expérimentation. Cenon-sur-Vienne, Naintré, Colombiers, Scorbé-Clairvaux et Thuré représentent un vivier d'environ 500 personnes durablement privées d'emploi.

"TOUT EST À INVENTER"

Concrètement, avec le portage administratif de l'École de la 2^e chance, un poste de chef de projet Territoire zéro chômeur a été créé en 2018. Il bénéficie de financements de l'État, de la Région, du Département et de la Fondation de la Fédération Française du Bâtiment. Une réunion publique en février a lancé une dynamique participative et une association pour porter le projet a été créée. Des temps d'information auront lieu dans les communes. "C'est un projet qui se veut ascendant. Il doit se construire d'abord avec les personnes durablement privées d'emploi et associer les acteurs locaux, les habitants, toutes les composantes de la société. Il s'agit de trouver quelles activités créer, quels locaux occuper, quels moyens humains mobiliser. Tout est à inventer." Le processus soutenu par Grand Châtelleraut pourrait aboutir en 2020 avec la création d'une EBE. "L'expérience acquise permettra peut-être d'accompagner de nouveaux projets sur le territoire" assure Bruno Sulli.

Contact : Delphine Plaud
Cheffe de projet "Territoire zéro chômeur"
06 37 27 29 11



Des chevilles ouvrières du projet sont allées à Mauléon, dans les Deux-Sèvres, où le dispositif est expérimenté avec succès.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

UN NOUVEAU DISPOSITIF À L'ÉCHELLE DE L'AGGLO

Le nouveau Contrat Local de Santé (CLS) a été officiellement signé par Grand Châtelleraut avec neuf partenaires, dont l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le dispositif qui vise à coordonner et mettre en réseau les acteurs sociaux, associatifs, para-médicaux et médicaux pour promouvoir la santé, s'articule autour de quatre axes : accès aux soins et prévention ; autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap ; santé mentale, souffrance psychosociale et addictions ; santé environnementale.



Actuellement, un diagnostic est réalisé à l'échelle de Grand Châtelleraut. L'objectif : établir une cartographie fine des acteurs de santé afin que le CLS soit pleinement en mesure d'accompagner les porteurs d'initiatives. La création de deux maisons de santé coïncide avec l'une des priorités de l'ARS. Elles seront implantées à Thuré et à Châtelleraut dans le quartier des Minimes. Les initiatives et les actions vont se décliner jusqu'en 2022 et incitera les formes de coopération innovantes entre professionnels de santé.

EN BREF !

CAP SUR L'EMPLOI

Deux portails internet dédiés à l'emploi local cultivent leurs spécificités :

emploi.ville-chatelleraut.fr rassemble les offres d'emploi, de stage ou de formation de plus de 300 sites internet sur un rayon de 20 km autour de Châtelleraut.

emploi86.com est porté par le Département. Il met en relation les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi avec les entreprises de la Vienne.

PORTES OUVERTES

Du pôle de formation Nat'Thuré Végétal samedi 6 avril de 9^h à 17^h
Rue du Lycée à 86540 Thuré

L'ART ET L'ARTISANAT FONT SALON

SALON ARTISTIQUE samedi 30 mars au dimanche 7 avril de 14^h à 18^h
à la MJC Jean-Paul Robin de Naintré

ARTISANS ET CRÉATEURS DE LA VIENNE samedi 6 avril de 14^h à 18^h
et dimanche 7 avril de 10^h à 19^h au parc du Verger à Châtelleraut

CHUTER N'EST PAS UNE FATALITÉ

Mardi 2 avril à la halle des sports d'Ingrandes-sur-Vienne, des professionnels de santé et des organismes locaux réunis par Itinéraire Santé proposeront des ateliers et des démonstrations pour prévenir les risques de chutes chez les seniors. Deux sessions gratuites sont organisées à 9^h30 et à 14^h.

Inscriptions au 05 49 30 80 70

AUTOMNE MUSICAL

Concert de Thomas Leleu Sextet dimanche 31 mars à 16^h, salle multimédia à Lençloître

UN PANIER DE MESURES POUR L'INDUSTRIE DU FUTUR

Avec la labellisation "Territoires d'industrie" officialisée par le Premier ministre Édouard Philippe, Grand Châtelleraut conforte son leadership industriel. L'agglomération, vivier à la pointe de l'innovation dans de nombreux domaines industriels à forts potentiels, est l'un des 124 territoires retenus pour bénéficier d'un éventail de politiques publiques destinées à accroître l'attractivité, favoriser le développement et la reconversion des entreprises. 1,36 milliard d'euros sont fléchés sur 2019-2022 pour accompagner les entreprises vers "l'industrie du futur". Il s'agit notamment de renforcer les écosystèmes industriels, d'actionner des leviers

d'investissement dans les nouvelles technologies pour assurer leur pérennité et celle de l'emploi. Mieux et plus que la labellisation, Grand Châtelleraut est désigné Territoires d'Industrie Pilote. Sur les 124 territoires labellisés, 29 sont retenus, dont 3 en Nouvelle-Aquitaine et 3 autres pourraient rejoindre le dispositif. À ce titre, Grand Châtelleraut participera à la co-construction du plan avec la Région. Pour le territoire, où la proportion de salariés dans le secteur industriel atteint 40% quand la moyenne nationale atteint 12%, l'enjeu est déterminant.



CHÂTELLERAUT

DÉMÉNAGEMENT D'ARCO

LE COMPTE À REBOURS COMMENCE

C'est la dernière ligne droite pour le chantier de la nouvelle usine de 12 500 m² des Ateliers Réunis du Centre-Ouest (Arco). L'activité y démarrera en août.

"Les aménagements intérieurs sont achevés. Nous en sommes au stade des finitions, se réjouit Pierre Réau, directeur d'Arco. La réception de la nouvelle usine aura lieu fin mai, début juin. La phase d'aménagement des extérieurs prendra alors le relais." Les espaces verts et le parking de 360 places seront au cœur du chantier, avec la création d'emplacements pour des véhicules électriques. La voirie pour les poids lourds et les quais de chargement seront réalisés. La phase de déménagement de la totalité du matériel vers le nouveau site imposera une fermeture de l'entreprise pendant trois semaines entre fin juillet et mi-août.

500 SALARIÉS ET PLUS DE 1000 MACHINES TRANSFÉRÉS

"Nous allons déplacer plus d'un millier de machines. Ce sont majoritairement des machines à coudre, mais également d'autres dédiées à la coloration des sacs fabriqués, ou encore des tables d'encollage. Les quelques machines à découpe, plus imposantes, sont les seules qui nécessiteront une manipulation plus délicate." Mercredi 21 août, Arco lancera son activité dans ses nouveaux locaux. Entre septembre et fin 2019, la capacité de production de l'entreprise devrait croître de 15 à 20%. Une évolution positive avec à la clé des créations d'emplois. Pierre Réau : "Un peu plus de 500 salariés, intérimaires inclus, travaillent aujourd'hui chez Arco. Les effectifs devraient nettement progresser dans les mois à venir."



Les travaux de la nouvelle usine, zone du Sanital, se terminent



NAINTRÉ

TRICEL,

CHEF DE FILE D'UN SECTEUR DE NICHE

Spécialisée dans les solutions d'assainissement non collectif (ANC), l'entreprise Tricel, filiale d'un groupe irlandais, est en plein essor.

Classée dans le top cinq national des entreprises de l'assainissement non collectif (ANC), Tricel tire avec succès son épingle du jeu. "Nous affichons une croissance à deux chiffres depuis notre installation à Naintré, confie François Le Lan, directeur de Tricel. La production de micro-stations d'épuration, surtout destinées aux particuliers, représente 90% de notre activité. Nous avons également lancé une gamme de filtres compacts dédiés aux résidences secondaires. Pour mener à bien cette activité nous avons acheté un second bâtiment, en face de notre première usine."

L'expansion de Tricel va au-delà de la zone de la Naurais-Bachau : en 2017, l'entreprise a créé une nouvelle usine à Avignon. Aujourd'hui, Tricel emploie 35 personnes sur les deux sites. "Un chiffre auquel il faut ajouter les 70 emplois directs de notre réseau de concessionnaires exclusifs. Ces spécialistes de l'ANC font de Tricel le seul fabricant en capacité d'offrir d'une seule main un produit et l'ensemble des services de proximité qui l'accompagnent. Cette stratégie est la clé du succès de notre entreprise, récemment récompensée par le "Label Aquaplus ANC", gage de qualité et d'implication dans le développement durable. Une réussite que nous devons également à la motivation et à la loyauté de nos équipes, qui sont les piliers de la croissance de Tricel depuis 2011, se félicite le dirigeant."

CENON-SUR-VIENNE

VIRAGE TECHNOLOGIQUE POUR FENWICK-LINDE OPÉRATIONS

Cenon-sur-Vienne, son mini-port, sa pointe de Forclan où se mêlent les eaux de la Vienne et du Clain, sa fontaine de Saint-Pissou et... son usine Fenwick-Linde Opérations. Le site est une filiale de Fenwick-Linde, membre de Kion Group. Il conçoit et fabrique des solutions de manutention pour le magasinage et les différentes marques du groupe. À l'ère des entrepôts logistiques géants où sont compilées des dizaines de milliers de références d'articles venus des quatre coins du monde et vendus en ligne, son activité poursuit son développement. Transpalettes, gerbeurs et trains logistiques se déclinent à l'envi suivant les besoins des clients. Après avoir subi des difficultés d'approvisionnement en 2018, l'activité de l'usine culmine à un niveau sans précédent.

RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE EN MARCHÉ

"Fenwick-Linde opère à de multiples mutations : migration du système informatique, intégration progressive des technologies 4.0 pour la conception, l'industrialisation et la production des chariots, intégration du site dans la stratégie à long terme et internationale du groupe Kion. Le site de Cenon-sur-Vienne a de l'avenir" se réjouit Pierre Paineau, directeur du site et président de Fenwick-Linde Opérations. "De nombreux challenges sont encore devant nous comme la stabilisation de notre nouvelle ligne de production multiproduits qui permet d'assembler en continu tous les modèles de notre nouvelle gamme de chariots."

LA ROBOTISATION APPLIQUÉE AUX CHARIOTS

La robotique mobile constitue une autre innovation développée avec un partenaire, Balyo. Grâce à ce concept de géoguidage,

un chariot peut apprendre et reconnaître l'environnement d'un bâtiment, y être autonome dans la pratique de flux répétitifs. "C'est un chariot robotisé qui peut se localiser en temps réel et naviguer à l'intérieur d'un bâtiment sans ajout d'infrastructures" explique Pierre Paineau.

Des travaux d'extension de l'usine ont permis d'implanter au cœur du site le pôle Recherche & Développement où la matière grise en ébullition invente les chariots nouvelle génération.



Jean-Claude Bonnet, maire de Cenon-sur-Vienne et Jean-Pierre Abellin, président de Grand Châtellerault visitent le site de Fenwick-Linde

CHÂTELLERAULT

SPIRAX SARCO, UNE ACTIVITÉ EN CONSTANTE PROGRESSION

Implanté à Châtellerault depuis plus de 60 ans, le site du groupe anglais Spirax Sarco est notamment spécialisé dans la fabrication de vannes et équipements de régulations.

Alors que son grand frère de région parisienne développe la stratégie commerciale, le site de Châtellerault est dédié à la production. "Spirax Sarco est leader mondial des produits de haute qualité pour le contrôle et l'utilisation efficace de la vapeur et d'autres fluides industriels, explique Pascal Barrat, directeur du site depuis 2017. À Châtellerault, nous produisons les vannes et les équipements de régulations ainsi que les petits accessoires, tels que les filtres et les clapets. Nous exportons 85% de nos productions à des sociétés qui les commercialisent principalement en Europe mais également dans les zones Asie-Pacifique et Amérique." L'usine de 9000 m² emploie 170 salariés. Quelques postes d'usieurs/régulateurs sur machines à commandes numériques sont à pourvoir. "Les profils recherchés doivent être polyvalents. Ça n'est pas simple à trouver." Pour pallier ces problématiques de recrutement, l'entreprise forme ses salariés en interne. Une démarche qui va de pair avec une volonté d'amélioration continue de la qualité, du service au client et la réduction des délais. "Ce sont des atouts compétitifs importants. Nous modernisons ainsi régulièrement notre outil de production. Notre niveau d'investissement annuel est de l'ordre de 1,5 millions d'euros, avec par exemple l'achat de nouveaux centres d'usinage à commande numérique. Notre chiffre d'affaires atteint 30 millions d'euros par an." Il devrait encore augmenter en 2019 avec une croissance annoncée de l'activité du site de 2 à 3 %.



Atelier de Spirax Sarco, zone industrielle Nord, à Châtellerault

UN PLAN POUR LES VILLES ET LES VILLAGES

Châtelleraut fait partie des 222 agglomérations françaises retenues pour bénéficier du programme national Action Cœur de ville. Première action visible : le réaménagement des quais de Vienne.

Une convention a été signée l'été dernier entre Châtelleraut, la Communauté d'Agglomération et l'État pour la mise en place sur cinq ans du programme Action Cœur de ville. L'objectif de ce dispositif est de renforcer l'attractivité de la ville centre de l'Agglo, en lien étroit avec le reste du territoire. "L'État met à disposition des outils, des partenaires et des moyens financiers afin que les élus du territoire mènent à bien leur programme d'actions pour l'attractivité des communes de Grand Châtelleraut, le maintien et l'accueil de la population" explique Céline Champagne, cheffe du projet. Ce programme se décline en six axes :

- proposer une offre attractive de logement en centre-ville,
- favoriser un développement économique et commercial équilibré,
- améliorer l'accessibilité, la mobilité et les connexions entre les différents modes de déplacement,
- mettre en valeur l'espace public et le patrimoine,
- renforcer et valoriser l'offre culturelle existante,
- faire la promotion du territoire.

SE RÉAPPROPRIER LES BORDS DE VIENNE

La première action visible pour les habitants est le réaménagement de 900 mètres linéaires des quais de Vienne. Il s'agit d'offrir une nouvelle entrée dans le centre-ville de Châtelleraut et de favoriser en même temps la réappropriation de cet espace entre ville et rivière. "C'est un aménagement pensé pour l'utilisateur, précise Céline Champagne. Nous maintenons le double sens de circulation, tout en développant la mobilité douce au bord de l'eau grâce à des trottoirs élargis qui permettront une circulation fluide des piétons et des cyclistes." Après une première phase de réaménagement de la place du Château, les travaux s'attèlent à reconfigurer jusqu'à juin la place Notre-Dame. La réhabilitation des quais de Vienne s'achèvera fin décembre.

À NOTER !

Une application numérique, Colas & moi, permet d'être informé en temps réel de l'avancée des travaux et de poser des questions. Pour tout renseignement, les habitants peuvent également se rendre à la permanence qui se tient au 20 avenue du Président Roosevelt tous les mardis matin de 8h à 9h30.

INVENTER L'OFFRE COMMERCIALE DE DEMAIN

Dans le cadre du programme Action Cœur de ville pour la revitalisation du territoire, Grand Châtelleraut a réalisé une étude sur le potentiel commercial des communes de l'agglomération.

Pour définir sa stratégie d'attractivité des commerces des centres-villes et centres-bourgs, Grand Châtelleraut a fait appel à l'Agence LA ! qui a passé au crible l'organisation des espaces commerciaux et enquêté auprès de 1000 consommateurs. "La surface commerciale augmente plus vite que la population, ce qui provoque une tension de marché, explique David Lestoux, expert en prospective et stratégie commerciales et fondateur de LA !. La fragilisation de l'habitat dans les centres-villes a un impact direct sur la dynamique commerciale. Nous observons aussi un glissement des commerces de proximité vers les sorties de villes. L'évasion commerciale hors de l'agglomération est maîtrisée, mais pour les secteurs non alimentaires l'évasion vers le digital est réelle."

Il est donc essentiel de "réenchanter les espaces commerciaux" des centres-villes et des centres-bourgs par un aménagement attractif. Autres faits notables : l'intérêt des habitants pour les produits du terroir et la vente directe, mais aussi un fort attachement pour les centres-bourgs. Les commerces ruraux vont ainsi devoir adapter leurs services au nouveau mode de vie des actifs : cela peut passer par une modification des horaires d'ouverture, le développement de la livraison à domicile, ou la création de points multi-guichets pour conforter les services à la population. "Pour les commerces, l'enjeu sera de se diversifier, de se différencier et d'innover." Grand Châtelleraut va soutenir cette innovation nécessaire.



David Lestoux, expert en prospective et stratégie commerciales

**CHÂTELLERAUT
CŒUR D'AGGLO
ACTION!**



L'AGGLO KÉZACO

Une mairie tout le monde voit à peu près ce que c'est ! Pour la communauté d'agglomération, ça semble d'emblée plus compliqué... Si elle n'est pas incarnée par un bâtiment dédié, c'est pourtant la collectivité qui réunit le plus de compétences. Au quotidien, ses actions ont un impact tangible sur la vie de chacun.

Opportunité pour construire l'avenir, fer de lance de l'attractivité du territoire, Grand Châtelleraut permet de réaliser à plusieurs ce que les communes ne peuvent faire seules. Mutualiser les ressources. Créer des synergies. Faire des économies. Voir GRAND. Cet espace de solidarité entre les villes et villages, entre espaces ruraux et urbains s'élabore autour d'un projet commun, partagé, de développement et d'aménagement. Ainsi, l'existence de Grand Châtelleraut permet de réaliser des projets d'envergure qu'une commune ne pourrait assumer seule. Qu'il s'agisse d'équipements sportifs, aquatiques, culturels, d'infrastructures économiques ou autres, ces projets bénéficient à l'ensemble du territoire pour un coût mutualisé. En bref, l'Agglo met en pratique l'adage cher à Ésope : "L'union fait la force". Et plus qu'une simple mutualisation, mieux qu'une cogestion de services, Grand Châtelleraut a été pensé dès son extension il y a deux ans, lors de la mise en œuvre de la loi NOTRe, comme un vecteur, une locomotive de projets.

MODE D'EMPLOI

La communauté d'agglomération est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (ÉPCI). Ce statut lui confère une autonomie financière à travers des ressources fiscales propres. À l'échelle de ses 47 communes, Grand Châtelleraut gère le plus gros budget d'investissement : le débat d'orientation budgétaire a eu lieu le 11 février dernier et les investissements pour 2019 seront votés au début du mois d'avril.

L'organe de décision de Grand Châtelleraut est le conseil communautaire. Il est formé de 82 membres et chacune des 47 communes est représentée. La répartition des sièges est fonction de la population des communes. Le conseil communautaire régit, par délibérations, les affaires de l'établissement.

DES COMPÉTENCES EN CROISSANCE

Grand Châtelleraut exerce, en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Autrement dit, certaines sont imposées par la loi quand d'autres sont librement adoptées par les communes suivant une formule "à la carte" pour les adapter à la réalité quotidienne des habitants, des mairies. En effet, face à une réglementation de plus en plus complexe, nombre de communes se retrouvent démunies pour assumer pleinement certaines compétences de leur ressort. Mutualiser des services spécialisés, des ressources expertes est une solution proposée par Grand Châtelleraut aux communes de l'agglomération.

QUE FAIT GRAND CHÂTELLERAULT POUR VOUS ?

Prendre son bus, lire un livre emprunté à la bibliothèque, sortir sa poubelle. Tous ces gestes du quotidien ont un point commun : Grand Châtellerault. De nombreux services, parfois méconnus, sont assurés par votre communauté d'agglomération via les compétences qui lui ont été transférées par les communes. Voici les domaines d'action de l'agglomération.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Favorise et accompagne le développement et l'implantation des entreprises
- Coordonne les actions d'insertion par l'emploi
- Gère les Zones d'Activités Économiques
- Soutient le commerce de proximité

POLITIQUE DE LA VILLE - AMÉNAGEMENT

- Définit les orientations du contrat de ville
- Participe à la rénovation de l'habitat par des aides techniques et financières
- Gère le Programme Local de l'Habitat

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS*

- Porte le réseau des 12 médiathèques et son développement.
- Soutient la lecture publique et l'enseignement artistique
- Gère les piscines, les équipements sportifs, le musée, le conservatoire, l'école d'arts plastiques, le centre d'art contemporain

SOUTIEN DIRECT AUX COMMUNES

- Soutient financièrement les projets des communes avec le Fonds de concours
- Instruit les documents d'urbanisme
- Mutualise les achats
- Apporte un conseil en matière d'économies d'énergie, de numérique, de prévention des risques professionnels pour leurs agents, de travaux de voirie, pour les communes adhérentes au service commun

DÉCHETS

- Collecte et valorise les déchets
- Gère les déchèteries
- Encourage l'économie circulaire et le tri des déchets

RAYONNEMENT, ATTRACTIVITÉ

- Porte et soutient les festivals, les grands événements sportifs et culturels *
- Agit en faveur de l'innovation

AIR, ÉNERGIE, CLIMAT

- Préserve la qualité de l'air et des espaces naturels
- Accompagne la transition énergétique
- Préserve la biodiversité
- Conseille les particuliers pour la rénovation énergétique de leur habitat

GRAND CHÂTELLERAULT EN 10 CHIFFRES CLÉS

- 47 communes
- 1 136 km²
- 84 610 habitants
- 1 767 entreprises
- 37 079 actifs
- 82 élus communautaires
- 452 agents
- 81 M d'euros de budget
- 12 déchèteries
- 13 801 abonnés aux transports en commun

MOBILITÉ

- Développe les transports en commun : transports urbains, péri-urbains et scolaires
- Facilite les déplacements sur le territoire
- Encourage les modes de déplacement doux

TRÈS HAUT DÉBIT

- Aménage numériquement le territoire
- Déploie le réseau de fibre optique

EAU, ASSAINISSEMENT

- Gère l'assainissement
- Préserve les milieux aquatiques en lien avec les syndicats de rivière
- Préviend les inondations

EQUIPEMENTS TOURISTIQUES, ANIMATION DU PATRIMOINE

- Promeut et valorise le territoire avec le Pays d'Art et d'Histoire
- Accueille les touristes
- Gère plusieurs sites patrimoniaux et équipements touristiques

FOURRIÈRE ANIMALE

- Prend en charge des animaux errants au sein du chenil communautaire
- Capture et ramasse les animaux divaguants et morts

HABITAT SOCIAL, ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE ET ACTION SOCIALE*

- Renforce l'offre de logements pour tous
- Porte le Contrat local de Santé
- Gère des Relais d'Assistants Maternelles et des crèches
- Aménage, gère les Aires d'accueil des gens du voyage

* d'intérêt communautaire

GRAND CHÂTELLERAULT DANS LES COMMUNES, EN PRATIQUE !

La cartographie présente les équipements gérés par Grand Châtellerault. Les agents des équipements, qui vous accueillent sont aussi salariés de la communauté d'agglomération.

En plus de la gestion directe, Grand Châtellerault injecte de l'argent pour permettre aux communes rurales de concrétiser des projets qui profitent à tous. C'est le principe du fonds de concours communautaire. Au total, 1,8 millions d'€ viennent abonder ce pot commun cessible jusqu'en 2020.s de concours" jusqu'en 2020.



ANGLES-SUR-L'ANGLIN

- Office de tourisme
- Site du Roc aux sorciers

€ 2018 - Étude voirie - 6250€

ANTRAN

- Déchèterie
- Hôtel d'entreprises
- Zone d'activités économiques Ecoparc Viennopôle

ARCHIGNY

- Abbaye de l'étoile
- Fermes acadiennes 1 et 10 - Musée acadien
- Médiathèque Jeanne Ducluzeau

€ 2018 - Travaux d'accessibilité, achat d'un désherbeur thermique, travaux à l'école maternelle 60944€

AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT

- Médiathèque Paul Émile Victor
- Zone d'activités économiques : Les Varennes

€ 2019 - Travaux de sécurisation et d'embellissement du centre-bourg - 15000€

BONNEUIL-MATOURS

- Déchèterie
- Médiathèque Maurice Fombeure
- Office de tourisme
- Parc de Crémault : baignade et camping
- Zone d'activités économiques Les sablières

€ 2019 - Rénovation du stade - 13 738€

BUXEUIL

- Déchèterie

€ 2019 - Rénovation de la salle des fêtes - 50 012€

CHÂTELLERAULT

- Aérodrome
- Aire d'accueil des gens du voyage et aire de grand passage
- Base de Kayak au Chillou d'Ozon
- Camping du Chillou
- Centre des archives communautaires
- Centre aquatique La piscine
- Conservatoire de musique et de danse Clément Janequin (CRD)
- Complexe culturel de l'Angelarde et Nouveau théâtre
- Complexes sportifs : dojo, complexe de tennis Yves Évrard (ex CED), la Nautique (tennis et aviron), Gaillot Sutter, la Manu, la Montée Rouge, la Marronnerie, salle omnisports, stade des Loges, stand de tir
- Déchèterie de Nonnes - de la Massonne quai de transit

CHÂTELLERAULT (suite)

- École d'arts plastiques Centre d'art contemporain et l'artothèque Maison Descartes
- École Nationale de Cirque
- Fourrière - zone la Valette
- Gymnases René Descartes, Jean Macé, de la Marronnerie (George Sand) et du Sanital
- Hôtel Alaman - Office de tourisme et Pays d'art et d'histoire
- L'Atelier - Mission locale, Pôle mobilité, École de la 2^e chance
- La Forge - Patinoire
- La Manu
- "Le 4" - espace jeunesse et soutien aux 400 coups
- Ludothèque
- Maison de l'habitat - rue Saint-Jacques
- Médiathèques - Le Château des histoires, les Halles des savoirs, Georges Rouault, le Lac
- Musées à la Manu
- Parc des expositions du Chillou d'Ozon
- Théâtre Blossac
- Vélib' station agence de la gare et 3 stations location de vélos
- Zones activités économiques : Nord et du Sanital et parc d'activités René Monory, pépinière d'entreprises René Monory, bâtiment du CRITT sport loisirs, hôtels d'entreprises 1 et 2 et le Palissy

CENON-SUR-VIENNE

- Médiathèque Anatole France
- Mini-port
- Vélib' station - location de vélos

COLOMBIERS

€ 2018 - Travaux d'accessibilité à l'école maternelle 1500€

€ 2019 - Travaux d'accessibilité notamment à l'école maternelle - 5 760 €

DANGÉ-SAINT-ROMAIN

- Centre aquatique
- Gymnase Bellevue
- Médiathèque
- Office de tourisme
- Zone d'activités économiques : Les Varennes du moulin à vent

€ 2018 - Création d'une passerelle piétonne sur le pont reliant Dangé à Saint-Romain 200 000 €

DOUSSAY

- Déchèterie

INGRANDES-SUR-VIENNE

- Déchèterie
- Zones d'activités économiques : La Palue, Les Sables, Saint-Ustre, Les Terres Rouges

€ 2019 - Création d'une liaison douce - 56770€

LA ROCHE-POSAY

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Gymnase
- Soutien multi-accueil (Relais assistantes maternelles et crèche et lieu d'accueil parents - enfants)
- Vélib' station - location de vélos
- Zone d'activités économiques - Les Chaumettes et Atelier Relais

€ 2018 - Réhabilitation d'un bâtiment en salle polyvalente - 250 000€

LEIGNÉ-LES-BOIS

€ 2018 - Aide au maintien des commerces de proximité - 11 328€

€ 2019 - Programme de restauration de l'église Saint-Rémi - 29 334 €

LÉSIGNY-SUR-CREUSE

€ 2018 - Travaux derrière le bar-restaurant et restauration de la façade de l'église 13 965 €

LEUGNY

€ 2018 - Travaux du bar - restaurant - 9 120€

€ 2019 - Création d'un gîte en cœur de village - 6 000 €

LES ORMES

- Camping
- Déchèterie
- Relais assistantes maternelles

€ 2018 - Valorisation touristique : 4 326€

€ 2019 - Réaménagement de la place des halles 70 259€

LENCLOÎTRE

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Centre aquatique Saint-Exupéry
- Chantier d'insertion
- Gymnase Christian Roger
- Médiathèque
- Office de tourisme
- Vélib' station - location de vélos



LÉGENDE

- Patrimoine - Culture - Sport
- Économie - Tourisme
- Cadre de vie
- Jeunesse et action sociale

- Fonds de concours 2018
- Fonds de concours proposés en 2019 (mis à jour en déc. 2018)

SCORBÉ-CLAIRVAUX

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Médiathèque en juin 2019
- Office de tourisme
- Soutien multi-accueil
- Relais assistantes maternelles et crèche

€ 2018 - Installation d'éclairage à Leds dans le village - 9332 €

SENIILLÉ SAINT-SAUVEUR

€ 2019 - Rénovation du restaurant de Saint-Sauveur 88641 €

SÉRIGNY

€ 2018 - Travaux d'accessibilité de la salle de la Belle-Indienne - 3 300 €

THURÉ

- Médiathèque Maurice Bedel
- Terrains de football - Besse
- Vélib' station - location de vélos

€ 2018 - Travaux à la salle des fêtes et à la halle des sports, réhabilitation du bureau de poste pour l'extension du pôle santé de l'Envigne 18398 €

USSEAU

- Relais assistantes maternelles

VELLÈCHES

€ 2018 - Réhabilitation d'un commerce - 12252 €

VICQ-SUR-GARTEMPE

€ 2018 - Réhabilitation de l'ancienne poste en biscuiterie artisanale - 30295 €

VOUNEUIL-SUR-VIENNE

- Échiquier de Moussais la bataille
- Gymnase
- Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry
- Moulin de Chitré Ecologia
- Office de tourisme
- Village vacances
- Zone d'activités économiques : La Vacherie

€ 2018 - Aménagement de l'Atelier relais, achat d'un desherbeur thermique - 52 798 €

DANS LES COMMUNES

- Guichet unique Maison de l'Habitat. Soutien et accompagnement pour les travaux de rénovation énergétique
- Pistes cyclables communautaires (voie verte Sylvain Chavanel...)
- 6,15 millions d'euros d'investissement pour les réseaux d'assainissement et les 73 stations d'épuration depuis janvier 2017

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les médiathèques communautaires dans les communes sont aussi des points numériques pour simplifier les démarches en ligne. En plus du service habituel, les 34 bibliothécaires du réseau sont formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives qui ne seront désormais accessibles que par le seul biais du numérique. Chaque médiathèque est équipée d'un point numérique connecté à internet et d'une imprimante* en libre-service avec le conseil et l'accompagnement en plus !

* Une participation est demandée pour l'impression



MAIRÉ

€ 2018 - Travaux d'accessibilité de la mairie et isolation de la salle polyvalente 5458 €

MONTHOIRON

€ 2018 - Travaux de voirie et accessibilité - 25 108 €

€ 2019 - Réaménagement du centre-bourg, programme de mise en sécurité 24481 €

NAINTRÉ

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Antenne du conservatoire Clément Janequin (CRD)
- Complexe sportif René Andrault Stade et courts de tennis
- Déchèterie
- Médiathèque Micheline Réau
- Piscine Philippe Croizon
- Site du Vieux Poitiers
- Vélib' station - location de vélos
- Zone d'activités économiques de Laumont Les Fougères et La Naurais-Bachaud

€ 2018 - Travaux salle des fêtes - 12 420 €

€ 2019 - Création d'une halle couverte en centre-ville, aménagement d'un carrefour, travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes, travaux d'amélioration pour les accueils dans les structures de l'enfance - 149 333 €

ORCHES

€ 2019 - Travaux de rénovation de l'école maternelle intercommunale - 5871 €

OYRÉ

€ 2018 - Travaux de voirie - 12 000 €

PLEUMARTIN

- Chantier d'insertion
- € 2018 - Réhabilitation de la place du village 200 000 €
- € 2019 - Travaux de rénovation énergétique à l'hôtel de ville - 29 750 €

PORT-DE-PILES

€ 2019 - Revitalisation du centre-bourg - 26 300 €

SAINT-CHRISTOPHE

- Déchèterie

SAINT-GENEST-D'AMBIÈRES

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Zone d'activités économiques : La taille grand bois

SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS

- Centre aqualudique
 - Gymnase Marie-Claire Restoux
- € 2018 - Réhabilitation de l'école élémentaire 200 000 €

SAINT-RÉMY-SUR-CREUSE

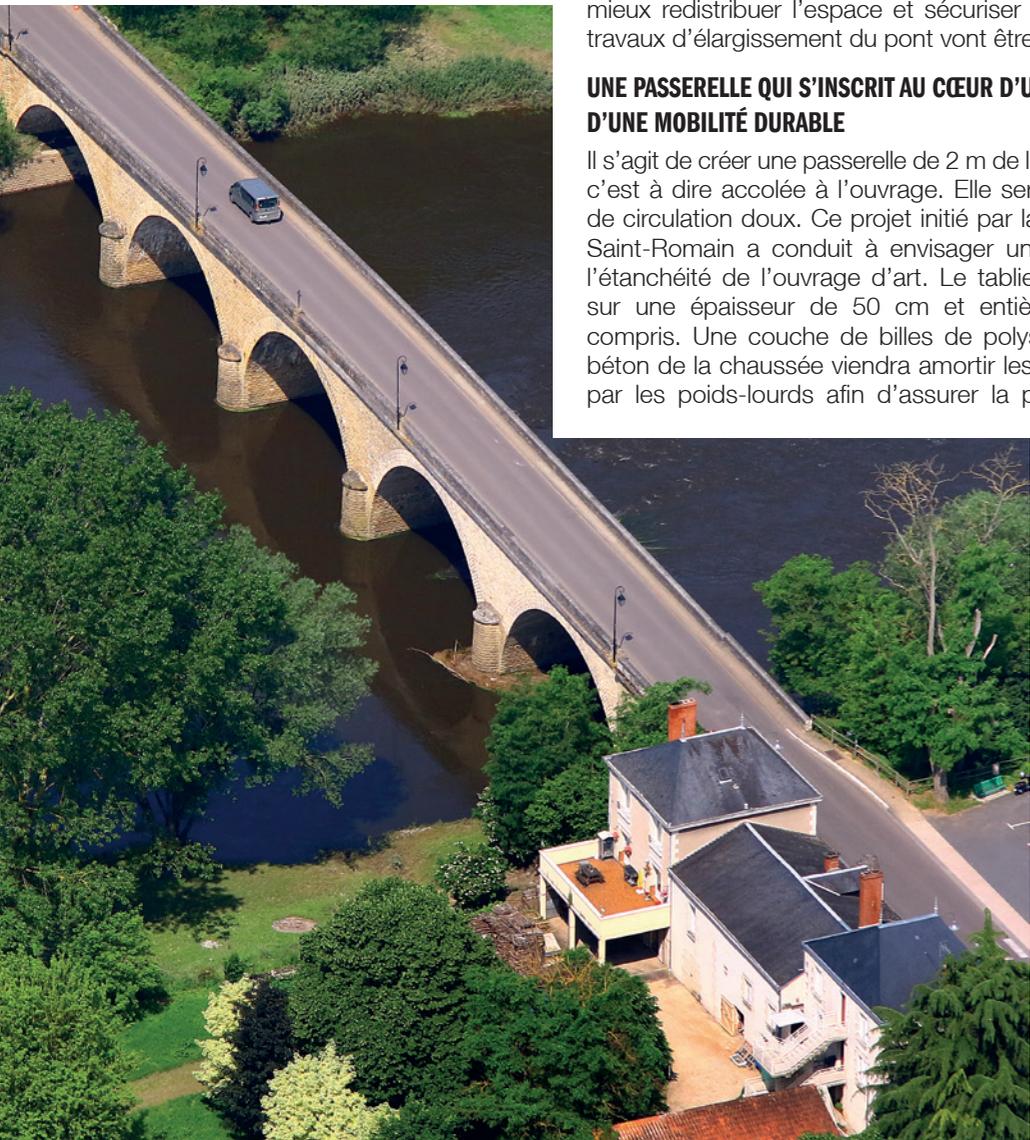
- Espace économique
- € 2018 - Chauffage de la salle des fêtes - 6 222 €

UN TRAIT D'UNION POUR LES DÉPLACEMENTS DOUX

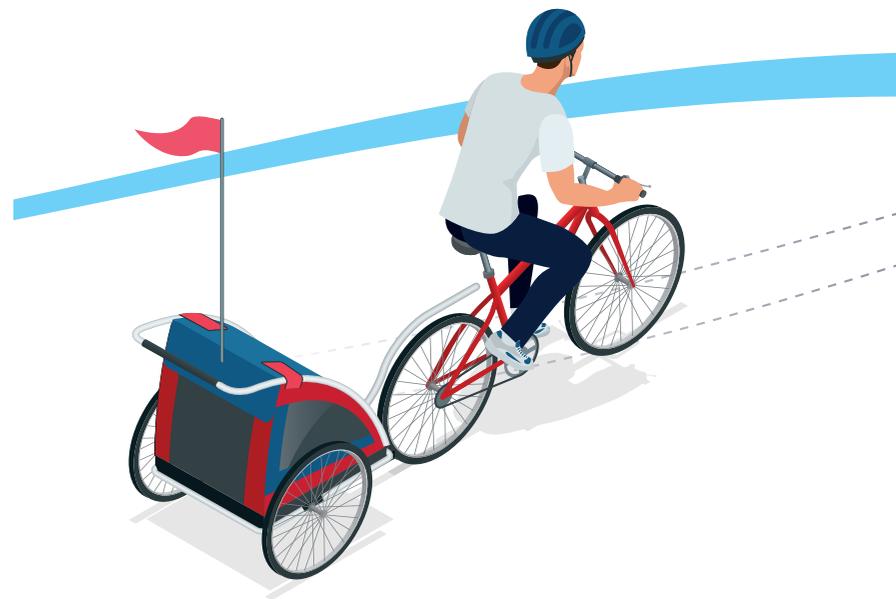
À Dangé-Saint-Romain, le pont de la D22 enjambant la Vienne est un ouvrage d'art qui affiche 90m de long. Sa construction en 1858 a scellé la réunion des bourgs de Dangé et de Saint-Romain en une commune. Dimensionné à l'origine pour les attelages et les piétons, le pont est actuellement emprunté quotidiennement par 4600 voitures et camions. Or, avec un trottoir étroit et une chaussée à double sens, vélos et piétons cohabitent dangereusement avec le flux de circulation qui s'intensifie. Pour mieux redistribuer l'espace et sécuriser les déplacements, des travaux d'élargissement du pont vont être entrepris.

UNE PASSERELLE QUI S'INSCRIT AU CŒUR D'UNE STRATÉGIE EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ DURABLE

Il s'agit de créer une passerelle de 2 m de large en encorbellement, c'est à dire accolée à l'ouvrage. Elle sera réservée aux modes de circulation doux. Ce projet initié par la commune de Dangé-Saint-Romain a conduit à envisager une réfection globale de l'étanchéité de l'ouvrage d'art. Le tablier du pont sera raboté sur une épaisseur de 50 cm et entièrement refait, réseaux compris. Une couche de billes de polystyrène sous l'ancrage béton de la chaussée viendra amortir les vibrations provoquées par les poids-lourds afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage.



Les piétons et cyclistes pourront franchir la Vienne en toute sécurité fin 2019 grâce à la création d'une passerelle qui doublera le pont de Dangé-Saint-Romain.



Le pont nouvelle version, avec ses garde-corps métalliques et sa requalification esthétique, est signé Corédia. Porté par la commune, le chantier se déroulera d'avril à novembre pour un montant de 1 087 000 euros. Le Département, propriétaire de l'ouvrage, prend en charge la couche de roulement, soit 34 000 euros. Grand Châtelleraut participe à hauteur de 200 000 euros dans le cadre du Fonds de concours aux communes. Cet engagement s'inscrit dans la volonté de faciliter les liaisons douces et d'encourager le recours aux modes de transport écologiques.

Le chantier de réfection du tablier et de création de la passerelle cyclo-piétonne implique, entre avril et novembre, un passage alterné pour piétons et voitures. La circulation des véhicules encombrants sera délestée sur les ponts d'Ingrandes-sur-Vienne ou des Ormes.



UN NOUVEAU TOIT POUR ACCUEILLIR 28 JEUNES

"Avec 23 logements du studio au T3 à des prix encadrés, une page s'ouvre, se réjouit Hervé Guedjali, directeur de la Maison Pour Tous (MPT). Ce type d'équipement faisait défaut sur Grand Châtelleraut. La Résidence Habitat jeunes apporte une réponse adaptée aux besoins d'insertion des jeunes." Portée par Grand Châtelleraut, la structure réalisée par Habitat de la Vienne pour 2,6 millions d'euros est ouverte depuis le 4 mars. Située au 7 place de Belgique, dans le quartier de Châteauneuf à Châtelleraut, le projet a bénéficié de 60% d'aides au total, de Grand Châtelleraut, de l'État via l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), de la Région, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). La MPT s'est vu confier la gestion des lieux, suite à un appel à projet.

Les jeunes peuvent s'inscrire à l'accueil de la MPT, à la résidence ou en ligne sur le site de la maison de quartier. "Pour effectuer la demande de logement, il faut être âgé de 16 à 25 ans* et s'inscrire dans une dynamique d'insertion ou d'emploi (apprenti, en formation, intérimaire, stagiaire...). La résidence participe ainsi au développement de l'activité des entreprises du territoire concernées par ces profils. Nous proposons aux jeunes un véritable accompagnement, afin de vérifier la viabilité de leur projet et les aider dans leurs démarches. Une fois leur dossier retenu, la durée de location est variable en fonction du projet du jeune." Un suivi sur mesure afin de donner aux jeunes le trousseau de clés de la réussite.

*25 à 30 ans sous certaines conditions



QUID DU NOUVEAU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL ?

Grand Châtelleraut se mobilise dans la lutte contre le réchauffement climatique, la sobriété énergétique et la qualité de l'air. D'où le Plan climat air énergie territorial renouvelé et mis en œuvre jusqu'en 2024. Tout ce qu'il faut savoir concernant cette démarche ambitieuse, innovante, est consultable en ligne sur grand-chatelleraut.fr. Orientations stratégiques, plan d'actions avec fiches ad hoc, contributions des acteurs de la société civile, liste des centrales photovoltaïques : tout est à portée de clic.

UNE COMPÉTENCE EN PLEINE MOBILITÉ

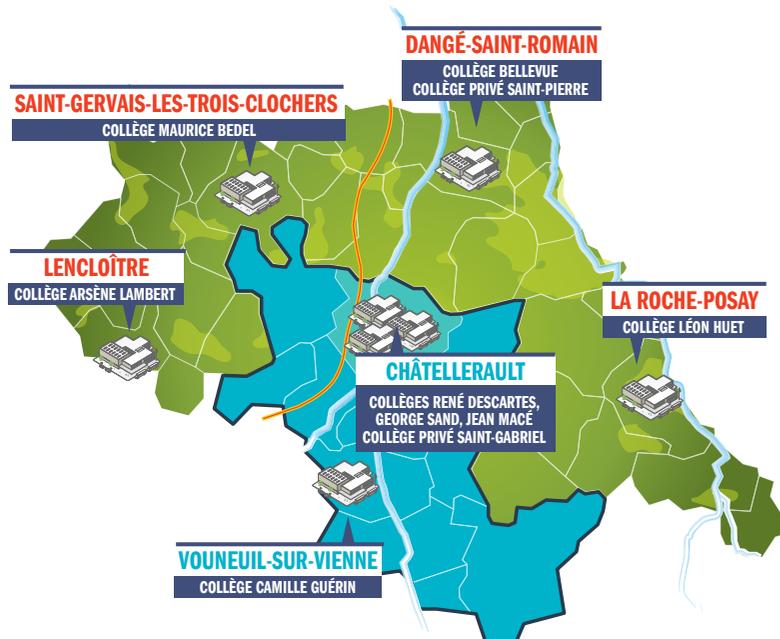
La compétence mobilité de l'Agglo intègre notamment les transports en commun. Ce service public est déployé sur les 12 communes de l'ancienne Agglo, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP), signée en 2013 jusqu'en 2020. Le financement des réseaux est assuré par le versement transport des entreprises de 11 salariés et plus. Une contribution locale qui n'a que très légèrement augmenté après la création de Grand Châtelleraut en janvier 2017. Pour les usagers, le coût du transport est couvert aux deux tiers par l'Agglo. Une politique volontariste d'accès à la mobilité pour tous qui se prolonge avec les transports solidaires, le covoiturage et les stations vélos qui vont s'étendre dans les communes rurales.



DEUX RÉSEAUX SONT À DISPOSITION DES USAGERS SUR GRAND CHÂTELLERAUT

- Le réseau urbain des Transports de l'Agglomération Châtelleraudaise (TAC) dessert actuellement les 12 communes de l'ancienne Agglo.
- Le réseau scolaire concerne les élèves notamment des collèges de La Roche-Posay, Dangé-Saint-Romain (privé et public), Saint-Gervais-les-Trois-Clochers et Lençloître.

La création d'une ligne de transport dépend de son potentiel en terme de clientèle et donc de sa rentabilité économique. Il est ainsi difficile d'envisager un déploiement dans des zones où l'activité économique et la densité de population ne sont pas suffisants.



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SITUÉS DANS LA ZONE BLEUE SONT DESSERVIS PAR LES TAC

(Transports de l'Agglomération Châtelleraudaise)

bustac.com



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SITUÉS DANS LA ZONE VERTE SONT DESSERVIS PAR LES CARS DE GRAND CHÂTELLERAUT IDENTIFIÉS LIGNES EN VIENNE

transport.grand-chatelleraut.fr

GRAND CHÂTELLERAUT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



COMMENT

ÇA MARCHE ?

Les transports en commun font l'objet d'une délégation de service public (DSP). La gestion de cette compétence a été confiée à une société privée. Sur le territoire, c'est le groupe Kéolis qui exploite les TAC.

LA DÉLÉGATION ACTUELLE PRENDRA FIN EN 2020.

La procédure pour la nouvelle DSP, qui prendra effet en 2020, est actuellement en cours. La nouvelle délégation sera contractualisée avec Grand Châtelleraut pour 5 ans. Une évolution est d'ores et déjà programmée dans le futur contrat.

Deux lignes commerciales, jusqu'alors gérées par l'intermédiaire d'un autre contrat, seront intégrées au réseau. Il s'agit de la ligne 202 (Châtelleraut - La Celle-Saint-Avant) et de la ligne 204 (Châtelleraut - La Roche-Posay).

Pour les deux lignes, le trajet se fait dans le deux sens et toutes les communes traversées sont desservies.

COMMENT FINANCE-T-ON LES TRANSPORTS EN COMMUN ?

Ils sont financés via le versement transport. Cette contribution locale est payée par les employeurs du bassin économique concerné. Sur le périmètre de l'ancienne Agglo, à 12 communes, le reversement s'élève à 2,7 millions d'euros. Une somme à laquelle il faut ajouter les 500 000 euros que rapportera la contribution des autres communes de Grand Châtelleraut à terme. À ce jour, elles versent au total 200 000 euros. Le versement transport sert non seulement à financer les transports urbains et scolaires mais également la mobilité au sens large sur le territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un titre de transport des TAC coûte 1,10 euro aux usagers. Ce qui ne représente que 20% du coût réel. Le coût de revient pour Grand Châtelleraut est de près de 6 euros. La proportion est sensiblement la même pour le réseau scolaire. L'abonnement coûte ainsi 120 euros par an, soit moins de 20% du coût réel de transport (environ 800 euros). Une homogénéisation des tarifs est en cours d'étude.

LES TRANSPORTS SOLIDAIRES DANS LES COMMUNES RURALES

Dans un souci de lever tous les freins liés à la mobilité et à l'isolement sur son territoire, l'Agglo souhaite la mise en place de nouveau mode de transports. Plusieurs communes⁽¹⁾ sont favorables à l'idée de développer le projet d'un transport solidaire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Un peu sur le mode de "Blabla car", des chauffeurs bénévoles, répondent, en fonction de leurs disponibilités, aux besoins ponctuels de déplacement des bénéficiaires du service. Afin de mutualiser et professionnaliser la mise en relation, le Centre d'Information et de Formation des Services à la Personne (CIF-SP) s'est proposé d'accompagner les communes qui souhaitent s'investir dans cette démarche.

⁽¹⁾ Antran, Colombiers, Dangé-Saint-Romain, Ingrandes, Lençloître, Leugny, Naintré, Les Ormes, Oyré, Saint-Genest-d'Ambière, Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Sénillé-Saint-Sauveur, Sérigny, Usseau, Thuré et Vaux-sur-Vienne.

LE SPORT VIRE

EN TÊTE



LE VÉLO

FAIT HONNEUR À LA MANU 2019

En 2019, Grand Châtelleraut est mis à l'honneur par le Tour Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine (TPC). La 33^e édition, du 27 au 30 août, sillonnera le territoire lors d'une étape exclusive à la manière d'une dédicace au bicentenaire de la Manu.

C'est la nouveauté de l'édition 2019. Jeudi 29 août, la troisième étape du TPC verra son peloton, constitué de 18 équipes professionnelles de cyclisme, rouler exclusivement sur le territoire de Grand Châtelleraut. "Le départ aura lieu du site de la Manu le matin, indique Alain Clouet, président du TPC. La course fait un clin d'œil à La Manu 2019, la manifestation célébrant les 200 ans de la Manufacture d'armes." Cette étape de plus de 110 km traversera une grande partie de l'Agglo, de Châtelleraut à Pleumartin.

PLEUMARTIN, CAPITALE DU TOUR, UN JOUR

"C'est un parcours avec du patrimoine. Les coureurs vont traverser de beaux villages. Au-delà de son aspect sportif, le TPC contribue à la mise en valeur des territoires qu'il parcourt." L'après-midi, un contre-la-montre individuel emmènera les coureurs de Leigné-les-Bois à Pleumartin. Cette dernière accueille donc l'arrivée des deux épreuves de ce 29 août. "Le pôle d'animation y sera installé, avec notamment Daniel Mangeas, la voix du Tour de France pendant 40 éditions, fidèle au TPC depuis ses débuts." Du car podium au village VIP, la caravane du tour posera ainsi son décor à Pleumartin. Une grosse logistique, dont une partie est assurée par la commune. Au total, le TPC mobilise 200 bénévoles, 2500 signaleurs volontaires et quelque 160 gendarmes.



EN ROUTE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Romain Mestais est licencié du Tennis Club Châtelleraudais La Nautique. Champion régional de handi-tennis par équipe, il disputera les championnats de France à Marseille en avril.

"Le tennis c'est tout pour moi" confie Romain Mestais. Le jeune homme de 34 ans, installé à Saint-Martin-la-Pallu, est devenu paraplégique il y a huit ans à la suite d'un accident de voiture. Avant ce tragique événement, le sport prenait déjà une place importante dans sa vie. Il pratiquait le foot et le tennis. Après un mois et demi dans le coma et sept mois de rééducation, il retrouve progressivement son autonomie et apprend qu'il peut avoir une activité sportive en fauteuil.

"On vous propose toujours le basket. Je préférerais le tennis. C'est un sport individuel alors si je gagne c'est grâce à moi et si je perds je suis le seul responsable !" Dans un premier temps il pratique au Stade Poitevin à Poitiers. Il rejoint le TC Châtelleraudais La Nautique lorsque le club s'affilie à la Fédération Handisport fin 2015. Depuis, il s'y entraîne chaque vendredi après-midi avec un fauteuil spécifique : "Il est plus léger, les roues sont inclinées, il y a une roulette anti-bascule à l'arrière et une sangle pour ne pas tomber." Le samedi, deuxième entraînement mais cette fois à Chauray à côté de Niort, pour jouer avec d'autres adeptes de handitennis dont Cyril Sherman et Thomas Bidant. Tous les trois ont constitué une équipe et sont devenus champions de la Ligue Nouvelle-Aquitaine fin 2018. Ce sésame leur permet d'accéder aux championnats de France qui se dérouleront en avril à Marseille.



Romain Mestais va tenter de remporter dans la cité phocéenne le graal hexagonal

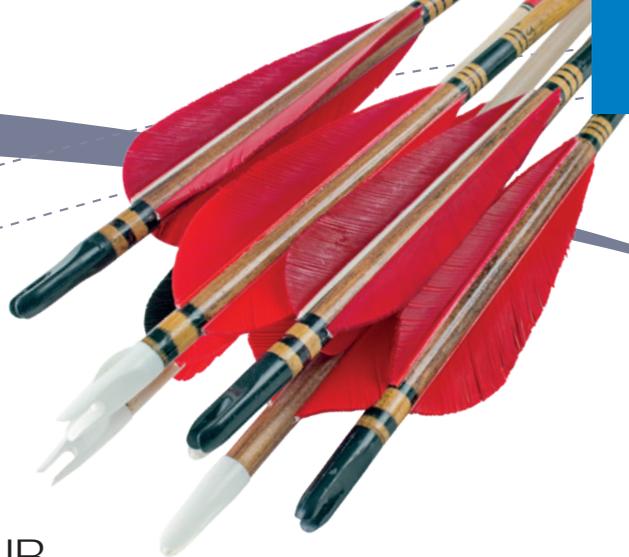
ANNONCEZ VOS ÉVÉNEMENTS dans l'agenda de Grand Châtelleraut

Vous organisez un événement sportif, culturel ou festif ouvert à tous sur une commune de l'Agglo entre le 14 juin et le 29 septembre ? Il est le bienvenu dans l'agenda des manifestations estivales de Grand Châtelleraut.

Pour l'annoncer, il suffit d'intégrer les informations pratiques sur le site grand-chatelleraut.fr, rubrique "une idée de sortie" avant le 15 avril.

grand-chatelleraut.fr





UN CLUB QUI MONTE EN FLÈCHE

La Compagnie des archers du Val de Vienne brille en compétition nationale et vient de décrocher deux labels.

"Nous sommes le seul club de la Vienne à avoir le label argent décerné par la Fédération française de tir à l'arc, explique Hugues Hugot, président du club, lui-même archer et entraîneur. C'est un label difficile à obtenir. Il prend notamment en compte nos résultats, le nombre d'encadrants et la qualité des infrastructures." Le club créé il y a 30 ans à Vouneuil-sur-Vienne s'est également vu récompenser pour le label Citoyens du sport pour ses actions en faveur des jeunes et des non-pratiquants.

LE TIR À L'ARC MONTE AU CRÉNEAU

Parmi les 58 adhérents, la moitié sont élèves à l'école de tir. "Elle est ouverte depuis peu aux 7-9 ans, éclaire le président. Ce sont un peu les CP de l'école de tir. Nous avons également créé une section dédiée aux Bare Bow, c'est-à-dire des arcs nus sans viseur ni autre équipement moderne." Une nouveauté impulsée et animée par Antonin Hugot, 16 ans, jeune prodige de la discipline. Il a remporté deux titres de champions de France cadet l'an dernier : à Vittel, en arc nu lors de la compétition nationale en salle et à l'Alpe-d'Huez en catégorie tir en campagne. "Sept autres archers du club engagés dans des championnats de France ont quasiment tous terminé dans le top 10. La compagnie compte une vingtaine de compétiteurs mais nous accueillons également les pratiquants en loisir" conclut Hugues Hugot.



PISCINE DE LENCLOÎTRE RÉFECTION DU BASSIN À L'HORIZON



La piscine de Lencloître, en bordure du parc du Pontreau, a intégré les équipements sportifs de Grand Châtelleraut en 2017. Or, dès son ouverture au public en novembre 2009, le revêtement du fond du bassin a montré des signes de faiblesse avec un décollement récurrent du carrelage. Ce défaut de mise en œuvre a engendré des interventions régulières et des fermetures de l'équipement.

S'ASSURER DE LA PÉRÉNITÉ DE LA PISCINE

Après expertise en 2018, l'Agglo a pu faire jouer la garantie décennale en cours. L'assureur dommages-ouvrages a proposé une indemnisation du préjudice à hauteur de 190 000 euros pour une remise en état à l'identique. Une première estimation du coût des travaux les chiffrait à près de 210 000 euros. Grand Châtelleraut a pris la précaution de lancer une étude de faisabilité technique, actuellement en cours, afin de retenir une solution pérenne, chiffrage précis à l'appui. Suivant les préconisations qui résulteront de l'étude, l'Agglo pourra ainsi réexaminer la question du montant des indemnités. La réfection du bassin pourrait avoir lieu au second semestre 2019. Elle nécessitera une fermeture temporaire de la piscine. Les usagers pourront alors à nouveau goûter aux joies des plaisirs aquatiques.

UN TOUT NOUVEL ESPACE POUR LE TENNIS

Le Centre d'Entraînement Départemental (CED) fait peau neuve et change de nom !

Inauguré le 23 mars par Grand Châtelleraut, l'ex-centre d'entraînement s'appelle désormais le complexe de tennis Yves Évrard.

La halle qui compte trois courts de tennis couverts a été totalement réhabilitée. Toiture, mise en accessibilité, réfection du sol, isolation, bardage, éclairage... le complexe a bénéficié d'une véritable cure de jouvence pour 697 150 euros TTC dont 139 250 euros de financement du Département.

À nouvel équipement, nouveau nom ! Yves Évrard, en hommage à l'ancien président de la Nautique qui a marqué le tennis châtelleraudais, a remporté le match d'une consultation auprès des clubs utilisateurs et des habitants.

Chaque club -Tennis Club Châtelleraut la Nautique (TCCN), Châtel'tennis et Antran Tennis- ont été invités à proposer un nom masculin et un nom féminin soumis aux habitants via une consultation sur la page facebook de Grand Châtelleraut.

Un jury composé d'élus et de représentants des clubs a approuvé le nom de prédilection des internautes.



À NOTER !

Derrière le complexe, deux courts extérieurs sont en libre accès pour tous.
Rue Sully Prudhomme à Châtelleraut

HORS LES MURS

ZOOM SUR LE PÔLE VIDÉO DU 4

L'initiation à la création audiovisuelle fait partie des missions du 4, lieu dédié aux initiatives jeunes dans Grand Châtelleraut. Cette année, la structure intervient dans des établissements scolaires à Vouneuil-sur-Vienne et à Thuré.

Depuis cet automne, le technicien audiovisuel du 4, José Bourdon, intervient au Lycée Professionnel Agricole Horticole de Thuré. Il accompagne un groupe d'élèves de première année de Bac pro Aménagement paysager dans la création d'un film de trois minutes sur le thème de la liberté d'expression. Leur production va concourir au prix Éveil à la Citoyenneté 2019 de l'association éponyme. *"Écriture, scénarisation, initiation à la prise de vue, tournage, montage : les jeunes touchent à toutes les facettes de la création audiovisuelle, explique José Bourdon. Nous mettons à leur disposition les moyens techniques pour les aider à créer des produits audiovisuels dans le respect de la législation française."*

CRÉATION AUDIOVISUELLE, ACTION CITOYENNE

C'est Hocine Kerzazi, professeur de Lettres et d'Histoire-Géographie de l'établissement qui a sollicité l'intervention du 4. *"Cette action s'inscrit pleinement dans les programmes car les élèves cette année doivent réaliser un produit de communication, explique le professeur. Et au-delà, cela les sensibilise à la question de la citoyenneté."* L'animateur du 4 intervient également au collège Camille Guérin de Vouneuil-sur-Vienne. Il s'agit d'une action de création audiovisuelle coordonnée par TechnoFilles, une association d'Availles-en-Châtelleraut qui travaille à la promotion de la science et des métiers techniques chez les jeunes femmes. Un groupe de cinq élèves réalise de A à Z un court-métrage de 3 minutes. Il s'agit de l'histoire d'une jeune fille qui va devenir bûcheronne, malgré les réticences de sa famille. *"Les élèves ont voulu intégrer la réalité augmentée et une dimension écologique au film", explique José Bourdon. Leur production sera en lice pour le concours "Je filme le métier qui me plaît" organisé par le ministère de l'Éducation Nationale.*



Après la découverte du bourg de Monthoiron, les élèves créent en volume une reconstitution de leur environnement.

LE PATRIMOINE C'EST LA CLASSE

Se glisser dans la peau d'un architecte, explorer autrement son environnement, plonger dans l'histoire locale, comprendre les rouages d'un moulin : Grand Châtelleraut cultive l'art et la manière d'éduquer le jeune public au patrimoine.

"Génial, on a réussi l'impossible !" Julien, Gabin et Mailys ne sont pas peu fiers de leur voûte en berceau. Après plusieurs effondrements retentissants, l'assemblage de pièces de bois tient malgré un équilibre précaire. Au-dessus de leurs têtes, le modèle grandeur nature de l'édifice les défie. Leur classe participe à un atelier orchestré par le service éducatif du Pays d'art et d'histoire de Grand Châtelleraut. "Ce travail collectif autour des principes constructifs des architectures romane et gothique est transversal, estime leur enseignant. Les enfants aiment entrer dans l'action, pratiquer. En réalisant la maquette de voûte ils ont obtenu la preuve par A + B que sans réflexion le résultat ne tient pas."

Des animations archi-intéressantes

En temps scolaire ou de loisir, sur demandes ponctuelles ou intégrées à des projets au long cours mobilisant plusieurs partenaires, le service éducatif du Pays d'art et d'histoire de Grand Châtelleraut mène des actions de sensibilisation au patrimoine. En 2018, 2118 jeunes de la maternelle à la terminale ont bénéficié de ces interventions en classe ou sur site. Interaction, pratique et approche ludique sont les maîtres mots de cette façon d'apprendre pas comme les autres. A l'appui des visites découvertes, thématiques ou sensorielles, des valises pédagogiques et des ateliers créatifs permettent aux jeunes générations d'expérimenter les notions abordées comme par exemple la taille de pierre ou le vitrail.



UN INVENTAIRE (BIEN MIEUX) QU'À LA PRÉVERT

Le patrimoine de Grand Châtelleraut est passé au peigne fin, commune par commune. Les desseins de ce chantier de longue haleine ? Recenser, étudier et faire connaître le patrimoine architectural et mobilier. Au-delà, les enjeux sont multiples.

"De la petite cuillère à la cathédrale" : la formule traduit l'ampleur du champ d'étude de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Grand Châtelleraut agit avec le soutien scientifique et financier de la région Nouvelle Aquitaine pour accomplir cette mission suivant une logique topographique. Aire par aire, commune par commune, parcelle par parcelle, le bâti, qu'il soit humble ou remarquable, est passé au crible de cette étude exhaustive suivant une méthodologie précise. Il témoigne d'événements marquants, de pratiques architecturales, forge l'identité et modèle le paysage du territoire. "C'est une chance incomparable d'étudier à fond l'histoire et le patrimoine des communes, relève Virginie Tostain, animatrice du patrimoine. Une telle occasion n'existe pas en dehors de ce contexte scientifique."

UNE PROSPECTION SYSTÉMATIQUE

Clarisse Lorieux et Paul Maturi, chargés d'inventaire, réalisent la phase d'enquête de terrain. Ils poussent des portes, observent, complètent leur grille de repérage, photographient. Ce recensement des édifices publics et privés est complété par des recherches bibliographiques et en archives. Pour chaque entité architecturale ou objet mobilier repéré, un dossier électronique est élaboré. Géolocalisé, il réunit analyse, documentation historique, graphique et photographique.

RÉINVENTER LE REGARD

Les résultats produits grâce à l'Inventaire général du patrimoine culturel offrent une mine de ressources et constituent un outil d'aide à la prise de décision publique. Il s'agit notamment de prendre en compte le patrimoine dans l'aménagement du cadre de vie, de contribuer à la réalisation des documents d'urbanisme, comme les schémas de cohérence territoriale (SCOT) ou les plans locaux d'urbanisme (PLU).



Inventaire à Lençloître

L'inventaire constitue également l'assise de projets multiples, de l'animation du patrimoine au développement touristique, de l'éducation à la recherche. Il viendra abonder l'argumentaire d'extension du label Pays d'art et d'histoire aux 47 communes de Grand Châtelleraut lors du renouvellement de la convention avec le ministère de la Culture prévue en 2022*. Les résultats font l'objet d'actions de valorisation à travers des conférences de restitution, des visites guidées, des expositions itinérantes et des publications notamment via les bases de données nationales et régionales. La démarche homogène de l'inventaire permet de réinventer le regard porté sur le patrimoine.

*La convention concerne actuellement les 13 communes de l'ex-Pays Châtelleraudais

En savoir +

8 c'est le nombre de communes de Grand Châtelleraut où l'inventaire est achevé.

2019 c'est l'année de l'achèvement de l'inventaire de Vals de Gartempe et Creuse

1225 c'est le nombre de bâtiments et objets mobiliers de Grand Châtelleraut "fichés" à l'inventaire.

poitou-charentes.fr
et gertrude-diffusion.poitou-charentes.fr

CONFÉRENCES DE RESTITUTION DES INVENTAIRES

Vendredi 29 mars à 18h
Lençloître, salle multimédia

Mardi 9 juillet à 18h
Mairé, salle des fêtes

LES 3T PROACTIFS SUR LE TERRITOIRE

Qu'on se le dise : les actions des 3T ne sont pas claquemurées à Châtelleraut. La structure bourlingue sur toute l'agglomération. Pour Talents, Vincent Olivier, secrétaire général des 3T, répond à trois questions.

Les habitants de Grand Châtelleraut se déplacent aux 3T pour voir des spectacles. Les 3T viennent-ils également à eux ?

Oui ! Il y a quelques années, nous avons pris la décision d'aller régulièrement au-devant des communes de l'agglomération. Par le biais de partenariats, comme Culture Vivace, nous finançons et programmons des spectacles dans des festivals. Par exemple un spectacle de cirque à Leigné-les-Bois, pour le festival Folies Bastringue, en novembre 2017. Un autre type de partenariat consiste à recevoir l'aide technique d'une commune dans laquelle nous donnons une représentation de la programmation saisonnière. Comme ce fut le cas en janvier 2018, à Dangé-Saint-Romain.

Le public est-il au rendez-vous ?

C'est à chaque fois un pari. Il faut convaincre les habitants de venir voir le spectacle et les autres de se déplacer. Nous choisissons des lieux atypiques, comme une fois le spa de la Roche-Posay. Cette année, la pièce *The great disaster* a réuni 50 personnes dans la chapelle de Coussay-les-Bois, rarement ouverte au public. Les spectateurs ont même eu le plaisir de partager une soupe de légumes du village. C'était une réussite.

LES
TROIST

SCÈNE CONVENTIONNÉE DE CHÂTELLERAUT



Les jeunes du collège Arsène Lambert de Lençloître lors d'un atelier orchestré par les 3T avec la Cie Carna

Vous intervenez aussi en milieu scolaire ?

Il s'agit là de médiation éducative, à travers des ateliers artistiques et culturels. Cette année scolaire, deux classes de 3^e à Lençloître pratiquent l'acro-danse. Et 78 élèves de 6^e, à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, suivent un atelier théâtre. L'enjeu est d'amener toute une classe à une cohésion autour d'un projet artistique. Les premières années, il y a eu parfois des questionnements de la part de certains parents, mais aujourd'hui nous avons des retours très positifs.

3t-chatelleraut.fr

26^e
ÉDITION

FESTIVAL Jazzellerault CHÂTELLERAULT

DU 16 AU 24 MAI 2019



TOUTES LES COULEURS DU JAZZ

Du jeudi 16 mai au vendredi 24 mai, la 26^e édition de Jazzellerault fera monter la température d'un cran sur le territoire. Au programme, huit concerts avec des artistes qui joueront quasiment tous pour la première fois pour le festival et la chanteuse Michelle David, une pointure.

"C'est du jamais fait à Jazzellerault, s'enthousiasme Patrick Fournier, directeur du festival. Michelle David réussit le tour de force d'allier gospel, rhythm and blues et jazz avec une énergie folle. Elle va mettre le feu à l'Angelarde." Le bluesman Melvin Taylor et le San Francisco jazz collective sauront également séduire le public. Le concert du dimanche après-midi au petit tarif de 5 euros est renouvelé. D'autres concerts gratuits vont également rythmer le festival aux quatre coins de Grand Châtellerault. Samedi 18 mai à 20h30, Les Roger's seront sur scène pour un grand concert gratuit, place Émile Zola à Châtellerault. Ce Brass band de poche fera voyager le public dans le répertoire New Orléans.

Contact : 05 49 85 95 13
billet.jazzellerault@gmail.com.
www.festival-jazzellerault.com.

DÉMOS, EN AVANT LA MUSIQUE

Demos - pour Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale- s'adresse à 105 enfants issus de zones rurales et de quartiers relevant de la politique de la ville*. Sous la baguette d'un chef de l'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine, ils apprivoisent leur corps, leur voix et un instrument de musique qu'ils ont choisi et qui leur a été confié. S'ils souhaitent continuer la pratique instrumentale, il leur sera offert. La pédagogie appliquée au projet est empreinte de bienveillance et d'exigence. Ce projet au long cours est un véritable engagement pour les enfants. Depuis janvier 2017 et pour trois ans, leur vie est ponctuée de 4 heures de cours par semaine, hors temps scolaire, de répétitions collectives et de temps d'apprentissage personnalisé. Accompagnés par des intervenants artistiques top niveau et des professionnels du champ social, les jeunes se prennent d'affection pour la musique et gagnent en confiance. Une réflexion est en cours avec la Philharmonie de Paris qui dirige le projet, et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour assurer la poursuite du projet pour 3 années supplémentaires. A voir leurs yeux briller de fierté, c'est tout gagné.

CONCERT DE L'ORCHESTRE DEMOS

Dimanche 28 avril à 17h - complexe culturel de l'Angelarde
Entrée libre dans la limite des places disponibles
Contact 05 49 23 70 60

* Dangé-Saint-Romain, La Roche-Posay, Naintré, Châtellerault, Thuré, Scorbé-Clairvaux.



GUIDE DE L'ÉTÉ !

À VOUS DE JOUER !

Vous organisez un événement culturel, sportif ou festif et vous souhaitez que votre manifestation figure dans le guide des événements de l'été ?

C'est très simple, il vous suffit de l'annoncer dans l'agenda de Grand Châtellerault avant le 15 avril.

grand-chatellerault.fr / rubrique Agenda / Encart "Une idée de sortie ?"

